

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur François GODDE, Maire, légalement convoqué le 17 JUILLET 2012

ETAIENT PRESENTS

MM. GODDE CAMACHO FADY
Mmes SONNERY GRILLOT
MM ROBIN DURET GAUDET DIT TRAFIT

ABSENTS : Mmes LEROUX CARRON

MM CARRON DUMAS

EXCUSE

M . TRONCY

Le compte – rendu du Conseil Municipal du 13 juillet 2012 est APPROUVE

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

OBJET: SYNDICAT DES EAUX DU CANTON DU BOIS D OINGT – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

.Le Maire et les délégués au syndicat, commentent les indicateurs financiers et techniques du rapport

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DONNE acte de la communication qui lui est faite du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public – service eau potable au titre de l'année 2011

OBJET subventions 2012 – RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide, à l'UNANIMITE, d'accorder au Restaurant Scolaire

- une subvention de 2 000 € de fonctionnement au titre de l'année 2012
- une subvention de 100 € pour l'année scolaire 2012/2013 pour des frais de blanchisserie
- une subvention de 2 619.41 € pour le remboursement des frais de surveillance des enfants pour la période du 1^{er} avril 2012 au 05 juillet 2012

OBJET: SYNDICAT INTERCOMMUNAL D ASSAINISSEMENT DU VAL D'AZERGUES – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC – service de l'assainissement collectif et non collectif

Le Maire et les délégués au syndicat, exposent les indicateurs financiers et techniques des rapports :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DONNE acte de la communication qui lui est faite des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public – service de l'Assainissement collectif et non collectif pour l'année 2011

OBJET:PDIPR -

Le Conseil Municipal, APRES EN AVOIR DELIBERE,
,S'ENGAGE à opérer une surveillance régulière du réseau touristique et à prévenir immédiatement la Communauté de Communes des Pays du Bois d'Oingt, de toute difficulté affectant la continuité des circuits ou l'équipement signalétique,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'aménagement et d'entretien des chemins inscrits au PDIPR, jointe en annexe.

OBJET: LOYERS SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2012 Mme CARTON SYLVAIN

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution de deux mois de loyers à titre gratuit à Mme Sylvaine CARTON, en raison des travaux effectués par ses soins dans l'appartement situé Immeuble « La Cure »

Le Conseil Municipal accepte à l'UNANIMITE la proposition de M. le Maire

Objet	Mise en place du prélèvement automatique pour les loyers émis par la collectivité
--------------	---

La collectivité émet chaque année près de 168 titres de recettes de loyers communaux qui font l'objet d'un encaissement auprès des services du Trésor Public. Pour offrir de nouveaux services aux locataires en complétant la gamme actuelle des moyens de paiement (espèces, chèques), tout en évitant une dégradation des délais de traitement des chèques, il est envisagé de proposer un paiement par prélèvement automatique dont le principe est par ailleurs éprouvé.

La relation contractuelle entre les redevables et la collectivité est régie par un règlement financier.

Le Conseil Municipal , après en avoir DELIBERE et à l'UNANIMITE

- approuve le règlement financier régissant le recouvrement des loyers
- décide d'imputer les dépenses liées aux frais bancaires sur le budget primitif".

COMMISSION VOIRIE

La fin des travaux de réfection du Parking SUD de la mairie seront effectués le mardi 18 septembre 2012.

COMMISSION SOCIALE

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 16 décembre 2012

Mme SONNERY informe le Conseil des différents changements effectués au sein de LA RIBAMBELLE à savoir :

- Election d'un nouveau président
- Election d'un nouveau bureau
- Mise en place d'un comité de pilotage

LE CLUB DES HUIT a accueilli une moyenne de 80 enfants par jour pendant la période estivale

COMMISSION BATIMENTS

IMMEUBLE LA CURE

la mise aux normes électriques de la colonne montante de l'immeuble sera effectuée à l'automne.

M. FADY communique un devis pour l'installation de nouvelles boites à lettres

M. FADY informe du sinistre « Dégâts des Eaux » qui a eu lieu au Petit Bagnolais début AOUT.

COMMISSION COMMUNICATION

Le flash info devrait être prêt pour fin septembre

QUESTIONS DIVERSES

la procédure de reprise du fermage communal : une tentative de conciliation aura lieu au Tribunal des Baux Ruraux le vendredi 23 novembre 2012.

REVISION POS: Les travaux de la commission se poursuivent, une étude géologique devrait avoir lieu, la commune prendra attaché auprès des services de l'Etat pour mener à bien cette étude.

CAMION « PIZZA » une demande d'installation de vente alimentaire à emporter a été effectuée auprès de M. le Maire sur le domaine public

Les membres du Conseil Municipal accueillent favorablement cette nouvelle activité, cependant, l'emplacement reste à définir, le lieu proposé est inapproprié à cette activité.

PAROISSE DES PIERRES DOREES, le Conseil Municipal accorde la gratuité de la salle des Deux Joseph pour une occupation par la paroisse les 24 et 25 novembre 2012.

CCPBO Monsieur le Préfet a signé l'arrêté du regroupement des 34 Communes.